

Rendez-vous le 8 janvier à 13H devant le tribunal de Perpignan!

Attaqués pour «injure» par le directeur de la police municipale de Perpignan, nous avons la chance de recevoir le soutien du fonds Ripostes pour nous défendre.

Ce fond vient tout juste d'être créé par le Fonds pour une presse libre et par Media Defence, organisation basée en Angleterre, pour aider la presse indépendante à faire face aux procédures bâillons qui se multiplient.

Dans ces affaires, bien plus que le risque de condamnation, c'est le coût en temps et en argent qui constitue le cœur de l'attaque. Les deux parties sont en asymétrie. Dans notre cas, le directeur de la police municipale de Perpignan a la possibilité de puiser dans le budget municipal pour lancer des plaintes. Pour un média associatif précaire comme *l'Empaillé*, il est compliqué de débourser des honoraires et dégager du temps pour préparer la défense.

D'abord convoqués en octobre 2025, nous avions hâte d'en finir avec cette procédure pénible, mais au dernier moment M. Rouch a demandé le report. L'audience est à présent fixée au jeudi 8 janvier 2026, 14 heures, toujours au tribunal correctionnel de Perpignan (place Arago). Nous vous invitons à venir en nombre pour nous soutenir et suivre la plaidoirie de notre avocat, Octave Nitkowski, engagé contre l'extrême droite. N'hésitez pas à arriver en avance pour avoir le temps de papoter sur le parvis et de passer les portiques.

Quitte à subir un procès, autant faire de cette date une journée de lutte contre les procédures bâillons, contre l'utilisation des institutions judiciaires dans le but de nuire aux médias indépendants!

Outre la relaxe, nous demanderons à l'audience à ce que M. Rouch verse une indemnité pour ces frais de justice au titre de l'article 800-2 du code de procédure pénale, malheureusement trop peu appliqué jusqu'à présent dans le cas des procédures bâillons. Comme le dit la Commission nationale consultative des droits de l'homme qui a lancé une alarme en février 2025 : «des acteurs abusent de leurs positions dominantes non pas pour faire valoir ou exercer un droit, mais pour faire taire des personnes, pour qu'elles ne puissent pas participer au débat public.»

On vous attend nombreux et nombreuses!

L'équipe de l'Empaillé

Vous pouvez aussi nous soutenir financièrement en faisant un don sur :
<https://www.helloasso.com/associations/l-atelier-meditatique/collectes/soutenir-les-luttes-soutenir-l-empaille>